

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D220413-04

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2022

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents : Florian MARTIN

Excusés : Florent FAUCHERY (procuration à Régis MARCEL), Danielle JOLLAND (procuration à Catherine RISSOAN)

Secrétaire de séance : Régis MARCEL, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Finances – Vote des subventions aux associations pour 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant les demandes formulées par diverses associations,

Considérant les propositions de la commission Vie quotidienne et de la commission Finances,

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions telles qu'elles sont annexées à la présente et de les affecter comme suit :

- ✓ 17 536, 10 euros affectés au compte 657488
- ✓ 9 950 euros affectés au compte 6745
- ✓ 1600 euros affectés au compte 6474

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	20
Conseillers-ères représenté-e-s	2
Ayant voté pour	19
Ayant voté contre	3
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 14 avril 2021

Le maire, Olivier ROCHAS



Subventions 2022

ASSOCIATIONS	Subvention Attribuée	Subvention exceptionnelle attribuée
Amicale Laïque		400,00 €
APEL Ste-Marie		500,00 €
APPL		400,00 €
AZUL		400,00 €
Batuk Adik	500,00 €	
Cantine scolaire	7 976,10 €	
CE du personnel Communal	1 600,00 €	0,00 €
Club des chênes		1 000,00 €
Comité des fêtes de Beaumont-lès-Valence	300,00 €	
DAV	700,00 €	
Essentiel Créa Prod		1 000,00 €
Jardins partagés	110,00 €	
Jumelage	1 300,00 €	5 000,00 €
MJC	3 000,00 €	
Moto Portage Sécurité	150,00 €	
Pétanque		500,00 €
POULP (Péri)		500,00 €
UCMV (Vélo)	3 500,00 €	
USEP		250,00 €

Total

19 136,10 €

9 950,00 €